

FICHE SIGNALÉTIQUE : PHOSPHURE D'ALUMINIUM

	<u>N° d'homologation EPA (É.-U.)</u>	<u>N° d'enregistrement au Canada</u>
COMPRIMÉS PHOSTOXIN®	72959-4	15736
PASTILLES PHOSTOXIN®	72959-5	15735
COMPRIMÉS PREPAC PHOSTOXIN®	72959-9	16438
BANDES PREPAC PHOSTOXIN®	72959-8	20252
SACS, CEINTURES DETIA® FUMEX ET COUVERTURES	72959-10	
COMPRIMÉS DETIAPHOS	72959-4	
PASTILLES DETIAPHOS	72959-5	

**NOM DE TRANSPORT/EXPÉDITION : PHOSPHURE D'ALUMINIUM, 4.3 UN1397 PG I
DANGER EN CAS D'HUMIDITÉ. UTILISER L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS TOXIQUES.**

SECTION I – RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Fabricant :

DEGESCH America, Inc.
153 Triangle Dr.
P. O. Box 116
Weyers Cave, VA 24486 ÉTATS-UNIS

Téléphone : (540) 234-9281 / (800) 330-2525
Télécopie : (540) 234-8225
Internet : www.degeschamerica.com
Courriel : degesch@degeschamerica.com

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

Urgence - Chemtrec (800) 424-9300

Urgence et renseignements - DEGESCH America, Inc. (540) 234-9281/(800) 330-2525

Phostoxin et DetiaPhos sont vendus sous deux formats : pastilles de 0,6 g et comprimés de 3,0 g. Phostoxin est aussi vendu en comprimés dans des emballages perméables aux gaz, les Prepac et les bandes. Ces produits sont emballés dans des contenants étanches aux gaz. Detia® Fumex est vendu en sacs de 34 g. Fumex est également emballé sous forme de ceintures sacs (chaque ceinture équivaut à 4 sacs) et de couvertures sacs (chaque couverture équivaut à 100 sacs).

Date de révision : Novembre 2008

SECTION II – RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

Identité :

Phostoxin, Fumex, DetiaPhos et phosphure d'aluminium (AIP) - Réaction au contact de l'eau qui produit de la phosphine (phosphure d'hydrogène, PH₃), ainsi que le montre l'équation 1. La formule de Phostoxin et de DetiaPhos contient 55% de phosphure d'aluminium, ainsi que du carbamate d'ammonium (AC) et des ingrédients inertes. Le carbamate d'ammonium dégage de l'ammoniaque et du dioxyde de carbone (voir équation 2). Les sacs Detia Fumex ne contiennent pas de carbamate d'ammonium.



AIP CAS N° 20859-73-8

PH₃ CAS N° 7803-51-2

Al(OH)₃ CAS N° 21645-51-2

NH₂COONH₄ CAS N° 1111-78-0

NH₃ CAS N° 7664-41-7

CO₂ CAS N° 124-38-9

Cote NFPA relative aux dangers chimiques :

Risque d'inflammabilité 4

Risque pour la santé 4

Risque de réactivité 2

Danger spécial W

Cote SARA relative aux dangers physiques et pour la santé :

Incendie

Réactivité

Risque immédiat (aigu)

Limites d'exposition/inhalation :

Composant	PEL OSHA	TLV ACGIH		NIOSH
	MPT	MPT	LECD	IDLH
	(ppm)	(ppm)	(ppm)	(ppm)
Phosphure d'hydrogène	0.3	0.3	1.0	50
Ammoniaque	50	25	35	300
Dioxyde de carbone	5,000	5,000	30,000	40,000

SECTION III – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Ébullition :

AIP >1000°C

PH₃ -87.7°C

Gravité des gaz (air = 1) :

AIP S. O.

PH₃ 1.17

Pression de vapeur :

AIP 0mm Hg

PH₃ 40mm Hg à -129.4°C

AC 100 mmHg à 26,7°C

Solubilité dans l'eau :

AIP Insoluble, réaction

PH₃ 26cc dans 100 ml d'eau à 17° C

AC Très soluble, réaction

Apparence et odeur :

La formule de Phostoxin, DetiaPhos et Fumex et le phosphure d'aluminium ont une couleur gris-vert. Le phosphure d'hydrogène (phosphine, PH₃) produit par ces agents chimiques a une odeur d'ail, de carbure ou de poisson en décomposition.

Gravité spécifique :

AIP 2.85

Fusion :

AIP >1000°C

PH₃ -133.5°C

SECTION IV - DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Point d'inflammation :

Le phosphure d'aluminium et les produits Phostoxin, DetiaPhos et Fumex ne sont pas intrinsèquement inflammables. Mais ils réagissent rapidement à l'humidité pour libérer de la phosphine (phosphure d'hydrogène, PH₃), un gaz qui peut s'enflammer spontanément au contact de l'air si la concentration dépasse une limite inférieure d'explosivité (LIE) de 1,8 % v/v. L'UEL de phosphine reste inconnue.

Pour éteindre un incendie :

Éteindre les flammes avec du sable, du dioxyde de carbone ou des produits chimiques anti-incendie secs.

Consignes spéciales de lutte contre un incendie :

Ne pas arroser d'eau un feu déclenché par du phosphure de métal.

Protection des voies respiratoires :

Porter un ARA conforme aux normes NIOSH/SCBA ou un équipement de protection respiratoire équivalent.

Vêtements de protection

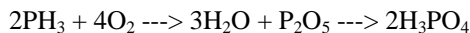
Porter des gants pendant la manipulation des comprimés/pastilles Phostoxin et DetiaPhos ou de la poussière de ces produits.

Incendie inhabituels et dangers d'explosion :

Un mélange phosphine (phosphure d'hydrogène, PH₃) + air dont la concentration dépasse la limite inférieure d'inflammabilité (LII) de 1,8 % v/v, peut s'enflammer spontanément. **IL SE PEUT ALORS QUE LA RÉACTION DÉGAGE UNE TRÈS GRANDE QUANTITÉ D'ÉNERGIE.** Dans ce genre de situation, il y a également un risque d'explosion et de blessure physique. **VEILLER À CE QUE LA CONCENTRATION DE PHOSPHURE D'HYDROGÈNE NE DÉPASSE JAMAIS LE NIVEAU OÙ IL Y A RISQUE D'EXPLOSION.** Ouvrir les contenants de fumigant à base de phosphure métallique à ciel ouvert uniquement, jamais dans un environnement inflammable. Ne pas laisser dans un espace fermé de poussière de fumigant à base de phosphure métallique entièrement ou partiellement neutralisé, car le lent dégagement de phosphine (phosphure d'hydrogène, PH₃) qui en résulterait peut entraîner la formation d'une atmosphère explosive. Une combustion spontanée peut survenir si des quantités importantes de phosphure d'aluminium ou de magnésium sont empilées au contact de l'eau. Ceci est particulièrement vrai si ces produits sont placés au contact de l'humidité ou de grains décomposés qui forment alors un environnement susceptible d'enfermer partiellement la phosphine libérée par

hydrolyse.

Un feu déclenché par la phosphine ou un phosphore métallique dégage de l'acide phosphorique, ainsi que le montre l'équation suivante :



SECTION V – RÉACTIVITÉ

Stabilité :

Phostoxin, DetiaPhos, Fumex et le phosphore d'aluminium sont stables dans la plupart des réactions chimiques, sauf l'hydrolyse. Ils réagissent à l'humidité de l'air, à l'eau, aux acides et à de nombreux autres liquides. La réaction dégage alors un gaz toxique et inflammable, la phosphine (PH₃). Le phosphore d'hydrogène peut réagir violemment au contact de l'oxygène ou d'autres agents oxydants.

Incompatibilité :

Éviter tout contact avec l'eau et les agents oxydants.

Corrosion :

La phosphine (phosphure d'hydrogène, PH₃) peut réagir avec certains métaux et les corroder, surtout à des températures et niveaux d'humidité relative élevés. C'est le cas de métaux comme le cuivre, le laiton et les autres alliages de cuivre, ainsi que les métaux précieux tels que l'or ou l'argent. La phosphine peut endommager petits moteurs électriques, détecteurs de fumée, gicleurs en laiton, piles, chargeurs de piles, monte-charges, dispositifs de contrôle de la température, boîtes de vitesse, matériel de communication, ordinateurs, calculatrices, ou autre matériel électrique. Le phosphore d'hydrogène réagit aussi avec certains sels métalliques. C'est pourquoi il ne faut pas exposer les articles sensibles tels que les pellicules photos, certains pigments inorganiques, etc.

Polymérisation dangereuse :

Ne surviendra pas.

SECTION VI – RENSEIGNEMENTS SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Points d'entrée :

La toxicité du phosphore d'aluminium est très faible pour la peau. La LD₅₀ par voie dermale survient au delà de 5000 mg/kg pour une exposition d'une heure. L'exposition arrive principalement par inhalation ou par ingestion.

Dangers pour la santé aigus et chroniques :

Phostoxin, DetiaPhos et Fumex sont des substances d'une forte toxicité aiguë. La LC₅₀ de la phosphine (phosphure d'hydrogène, PH₃) est d'environ 180 ppm pour une exposition par inhalation pendant une heure. La toxicité orale aiguë de Phostoxin, DetiaPhos et Fumex est de 11,5 mg/kg de masse corporelle. Le phosphore d'aluminium et la phosphine ne sont pas connues comme étant des substances pouvant causer un empoisonnement chronique.

Cancérogénicité :

Ni le phosphore d'aluminium ni la phosphine ne sont connues comme étant des substances cancérigènes et elles ne sont pas identifiées comme telles par le NTP, le CIRC ou l'OSHA.

Signes et symptômes d'exposition :

Comme ce sont des produits qui contiennent du phosphore d'aluminium, les pastilles, les comprimés et les sacs (ainsi que leur poussière résiduelle) réagissent à l'humidité de l'air, aux acides et à de nombreux autres liquides. Elles libèrent alors un gaz, le phosphore d'hydrogène (phosphine, PH₃). Une légère exposition des voies respiratoires (inhalation) peut entraîner les symptômes suivants : malaise (sensation vague de trouble physiologique), bourdonnement dans les oreilles, fatigue, nausée et pression dans la poitrine. La victime doit alors quitter l'endroit fumigé pour aller à l'air frais. Un empoisonnement moyen se traduit par les symptômes suivants : faiblesse, vomissements, douleurs abdominales, douleur dans la poitrine, diarrhée et dyspnée (respiration difficile). Une intoxication aiguë peut mettre plusieurs heures à quelques jours à se déclarer. Elle peut causer un œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans les poumons) et entraîner des étourdissements, une cyanose (coloration bleue ou violacée de la peau), une perte de conscience et la mort.

Procédures d'urgence et de premiers soins :

Symptômes de surexposition : maux de tête, étourdissement, nausée, difficultés respiratoires, vomissements, diarrhée. En cas de surexposition, consulter un médecin **IMMÉDIATEMENT**. Emmener la victime chez un médecin ou dans une salle de soins d'urgence.

Inhalation de phosphore de magnésium (gaz ou poussière) :

Mettre le malade à l'air frais. Le garder au chaud avec une couverture et s'assurer que sa respiration n'est pas gênée. S'il arrête de respirer, pratiquer la respiration artificielle par le bouche-à-bouche – ou toute autre technique de réanimation. Ne rien mettre dans la bouche d'une personne qui a perdu conscience.

Ingestion de pastilles ou de poudre de phosphore d'aluminium :

Boire ou donner à boire un ou deux verres d'eau et faire vomir en mettant le doigt au fond de la gorge. Si possible, donner du sirop d'ipécac. Ne rien mettre dans la bouche d'une personne qui a perdu conscience ou qui ne réagit pas.

Si le phosphore d'aluminium (poudre ou granulés) entre en contact avec la peau ou les vêtements :

Dans un endroit bien aéré, brosser/secouer les vêtements/chaussures pour faire tomber le pesticide. Aérer les vêtements dans une zone ventilée avant de laver. Ne pas laisser les vêtements contaminés dans un endroit passant ou fermé (voiture, camionnette, chambre d'hôtel, etc.). Bien laver à l'eau et au savon la peau contaminée .

Contact des comprimés ou des pastilles avec les yeux :

Rincer abondamment à l'eau. Consultez un médecin.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 24 HEURES

En téléphonant au centre antipoison, au docteur ou en cherchant à obtenir une aide médicale, ayez sur vous l'étiquette du contenant ou le manuel de l'opérateur. **CONTACTER 1-800-308-4856 POUR TOUTE URGENCE MEDICALE HUMAINE OU ANIMALE.** Vous pourriez également joindre Degesch America, Inc. 540-234-9281/1-800-330-2525. Pour toute autre urgence chimique, veuillez joindre CHEMTREC – 1-800-424-9300.

SECTION VII – PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANUTENTION SÉCURITAIRE

Procédures de nettoyage si on a renversé le produit :

S'il est possible de le faire, jeter le produit renversé (Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex) en suivant les instructions détaillées sur l'étiquette. Si le produit vient d'être renversé, sans avoir été contaminé par de l'eau ou par un corps étranger, il peut être remis dans son emballage original. Avec du ruban adhésif en aluminium, il est possible de réparer provisoirement un flacon ou un contenant percé. Si l'on ne peut déterminer quand a eu lieu le déversement ou si le produit renversé a été contaminé par le sol, par des impuretés, par de l'eau, etc., il faut ramasser tout ce qui est tombé et placer le tout dans de petits seaux ouverts d'une capacité maximale de 1 gallon (4 litres). Ne pas ajouter plus de 1 ou 1,5 kg (2 à 3 livres) de produit dans un seau. Si la désactivation par voie humide sur place est impossible, transporter vers un endroit approprié les seaux ouverts dans des véhicules ouverts. Porter des gants lorsque l'on manipule des comprimés ou des pastilles Phostoxin.

Pendant le nettoyage d'un déversement de produit, il peut être requis de porter un appareil de protection respiratoire. Si la concentration de phosphore d'hydrogène est inconnue, porter un appareil respiratoire autonome (ARA) approuvé par le NIOSH ou la MSHA ou bien un matériel équivalent.

Si le déversement est faible (environ 4 à 8 kg, soit 9 à 18 lb), il peut être désactivé à même le sol, à ciel ouvert, grâce à l'humidité de l'air. Il est cependant possible de désactiver par voie humide un déversement de Phostoxin ou de Fumex, en se conformant à la procédure suivante :

Désactivation par voie humide en cas de déversement de Phostoxin ou de Fumex :

1. La solution de désactivation est un mélange d'eau et de détergent doux dans un baril ou un autre contenant approprié. On suggère une solution à 2 % ou 4 tasses de détergent pour 30 gallons. Remplir le contenant de la solution de désactivation, jusqu'à quelques pouces du bord.
2. Verser doucement le produit à désactiver dans la solution de désactivation et remuer pour que toutes les particules soient en contact avec l'eau. Cette opération doit être menée à ciel ouvert. Il se peut que soit requis un appareil de protection respiratoire. Ne jamais recouvrir le contenant où est effectuée la désactivation.
3. Ne pas dépasser une proportion de 45 ou 50 lb de Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex pour 15 gallons de mélange eau-détergent. Si les Prepac, les bandes et Fumex sont posés directement sur l'eau, ils risquent de s'enflammer. Il faut lester le fumigant Phostoxin® ou Fumex à désactiver ou bien s'assurer d'une autre manière qu'il reste immergé dans l'eau jusqu'à ce que la phase de désactivation soit terminée.
4. Laisser les particules en suspension pour environ 36 heures. Remuer occasionnellement. Ensuite, jeter le mélange.
5. Éliminer le produit désactivé, avec ou sans décantation préliminaire, dans une décharge publique ou tout autre endroit approuvé par les autorités locales. Si la loi le permet, l'eau de désactivation qui contient la poussière usée peut être jetée dans les égouts ou sur le sol.

Besoin d'aide?

Contacteur : DEGESCH America, Inc.
Téléphone : (540) 234-9281 / (800) 330-2525
Télécopie : (540) 234-8225
Internet : www.degeschamerica.com
Courriel : degensch@degeschamerica.com

OU

Urgence Medical Humaine ou Animal : 1(800)308-4856

Élimination des produits usés (Phostoxin, DetiaPhos et Fumex) :

Un fumigant Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex qui a été jeté, renversé ou partiellement usé est un déchet dangereux, selon les lois fédérales en vigueur. Si elle est éliminée de manière appropriée, la poussière résiduelle gris-blanc du fumigant n'est plus un déchet dangereux, car normalement, elle ne contient qu'une toute petite quantité de phosphore d'aluminium intact. Ensuite, jeter le déchet. Toutefois, il se peut que les résidus partiellement usés des produits Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex requièrent un traitement particulier.

Rincer à l'eau trois fois les flacons vides et les stoppers. Les contenants vides peuvent ensuite être recyclés, reconditionnés ou troués et jetés dans une décharge ou bien éliminés suivant toute autre procédure approuvée par les autorités locales ou provinciales. L'eau de rinçage peut ensuite être éliminée dans les égouts, une décharge ou selon toute autre procédure approuvée. Il est également permis d'enlever les couvercles pour laisser l'air réagir avec les flacons vides jusqu'à ce que les résidus dans les flacons soient neutralisés. Ensuite, trouser les contenants et les jeter dans une décharge ou tout autre site approuvé, ou selon toute autre procédure approuvée par les autorités étatiques/provinciales ou locales. Comme les contenants de Prepac, de bandes ou de Fumex n'ont été en contact qu'avec la phosphine, il n'y a pas besoin d'un triple rinçage avant l'élimination.

Certaines réglementations locales ou provinciales relatives à l'élimination des déchets peuvent différer quelque peu des recommandations suivantes. Toujours discuter des procédures d'élimination avec les autorités appropriées pour s'assurer que les réglementations locales sont bien respectées. S'adresser à l'agence environnementale, à l'agence de réglementation des pesticides ou au spécialiste des déchets toxiques qui travaille au bureau de l'EPA le plus proche.

1. Si le produit partiellement usé est placé dans un contenant fermé, ou si des quantités importantes de poussière sont ramassées et entreposées, il y a un risque d'incendie ou d'explosion. Le phosphore d'aluminium restant peut libérer de petites quantités d'hydrogène phosphoré et si cette réaction se passe dans un milieu fermé, il y a un risque d'évaporation instantanée.
2. Dans les aires ouvertes, de petites quantités de poussière usée ou de produit usé peuvent être éliminées sur le site. Il faut soit ensevelir la poussière, soit l'étaler sur le sol, loin des bâtiments habités.
3. Les résidus des fumigants Phostoxin, DetiaPhos et Fumex peuvent être aussi ramassés et éliminés dans une décharge ou dans d'autres sites approuvés. On peut également suivre d'autres procédures si elles sont approuvées par les autorités fédérales, étatiques/provinciales ou locales.
4. Un seau de 4 litres (1 gallon) suffit pour jeter 3 à 5 kg (7 à 10 livres) de poussière de Phostoxin® (en flacons) usée ou 80-130 sacs Fumex. Si la quantité est plus importante (jusqu'à une demi-caisse), il faut mettre toute la poussière dans un sac en toile de jute, en coton ou tout autre matériau imperméable. Le sac est ensuite mis dans un véhicule ouvert pour être emmené au site. Dans un même sac, ne pas mettre de poussière provenant de plus de 7 flacons de comprimés, 10 flacons de pastilles (environ 11 kg ou 25 livres) ou 300 sacs. Ne pas empiler les sacs de tissu les uns sur les autres. **Attention :** cette méthode ne doit pas être utilisée pour la poussière partiellement usée (poussière « verte »). **Attention :** Ne jamais mettre de poussière dans un conteneur fermé (benne Dumpster, grand baril avec couvercle, sac en plastique, etc.), car le gaz ne peut s'échapper et la concentration peut devenir trop forte.

Désactivation des produits partiellement usés (Prepac/bandes Phostoxin et sacs Fumex) :

On peut désactiver par voie sèche ou par voie humide des Prepac ou des bandes Phostoxin, ou des sacs Fumex partiellement usés. Si l'on choisit la désactivation par voie sèche, il faut garder les produits dans des paniers en grillage de 30 gallons. Ces paniers peuvent être obtenus en contactant DEGESH America, Inc. ou votre fournisseur. Protéger de la pluie les fumigants Phostoxin et Fumex partiellement usés. À intervalles périodiques, ou quand le panier en grillage est plein, les produits désactivés peuvent ensuite être emportés dans un site approuvé pour y être ensevelis. **Attention :** entreposer des Prepac ou des bandes partiellement neutralisées dans un conteneur fermé peut provoquer un incendie.

Si l'on choisit la désactivation par voie humide, il faut traiter les produits comme suit :

1. La solution de désactivation est un mélange d'eau et de détergent doux (ou autre agent actif de surface) dans un baril ou un autre contenant approprié. On suggère une solution à 2 % ou 4 tasses de détergent pour 30 gallons. Remplir le contenant de la solution de désactivation, jusqu'à quelques pouces du bord.
2. Immerger les produits partiellement usés ou verser doucement la poussière résiduelle dans la solution de désactivation. Mélanger en même temps pour les tout le produit usé soit bien mouillé. Garder immergé pendant environ 36 heures. Cette opération doit être conduite en plein air et non dans la structure fumigée. Quantité minimale à utiliser : 10 gallons (40 litres) de solution eau/détergent par caisse de fumigant usé.
3. Éliminer le produit désactivé ou le mélange eau + poussière, avec ou sans décantation préliminaire, dans une décharge publique ou tout autre endroit approuvé par les autorités locales. Si la loi le permet, l'eau de désactivation qui contient

la poussière usée peut être jetée dans les égouts ou sur le sol.

4. **Attention :** Pendant la désactivation par voie humide, un appareil de protection respiratoire peut être nécessaire. Ne jamais recouvrir le contenant. Ne jamais jeter de poussière de fumigant dans les toilettes. Ne pas laisser de poussière de Phostoxin (sèche et usée) être ramassée ou entreposée sans être désactivée.

Précautions à prendre durant la manutention ou l'entreposage :

Entreposer les produits Phostoxin, DetiaPhos et Fumex dans des endroits verrouillés, secs et bien ventilés, loin de la chaleur. Mettre un panneau de mise en garde indiquant qu'il s'agit d'une zone d'entreposage de pesticides. Ne pas entreposer de pesticides dans des bâtiments occupés par des personnes ou par des animaux domestiques.

Autres précautions :

1. Ne pas laisser l'eau ni un autre liquide entrer en contact avec Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex.
2. Ne pas empiler de grandes quantités de produits Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex pendant la fumigation ou la phase d'élimination.
3. Une fois le fumigant Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex exposé, ne pas le garder enfermé et ne pas laisser la concentration de phosphine (phosphure d'hydrogène, PH_3) dépasser la LIE.
4. Ouvrir les contenants de Phostoxin, DetiaPhos ou Fumex seulement à l'air libre. Ne pas ouvrir dans un environnement inflammable. Au contact de l'oxygène de l'atmosphère, il peut y avoir une évaporation instantanée du phosphure d'hydrogène dans la partie supérieure du contenant.
5. L'utilisation des produits Phostoxin, DetiaPhos et Fumex est restreinte à cause de la forte toxicité du phosphure d'hydrogène (phosphine, PH_3) en cas d'inhalation. Vente au détail et utilisation exclusivement aux fumigateurs certifiés ou aux personnes qui travaillent sous la supervision directe de ces derniers. Les produits ne peuvent être utilisés que conformément aux dispositions de la certification.
6. Voir les précautions supplémentaires et le mode d'emploi sur l'étiquetage approuvé par l'EPA.

SECTION VIII - MESURES DE CONTRÔLE

Protection des voies respiratoires :

Si le niveau de phosphure d'hydrogène ne dépasse pas 15 ppm, on peut porter un masque complet avec boîte filtrante pour la phosphine (phosphure d'hydrogène, PH_3). Ce respirateur doit être homologué par le NIOSH ou la MSHA. Si la concentration de phosphine (phosphure d'hydrogène, PH_3) dépasse 15 ppm ou si elle est inconnue, porter un appareil respiratoire autonome (ARA) approuvé par le NIOSH ou la MSHA ou bien un matériel équivalent.

Vêtements de protection

Porter des gants pendant la manipulation des comprimés/pastilles de phosphure d'aluminium ou de la poussière de ces produits.

Protection des yeux :

Aucune protection n'est nécessaire.

Ventilation :

En général, dans les zones fumigées, la ventilation locale est suffisante pour faire baisser la concentration de phosphine (phosphure d'hydrogène, PH_3) sous la TLV/MPT. On peut utiliser des bouches d'aération avec ventilateurs pour accélérer l'aération des silos, des entrepôts, des cales de bateaux, des contenants, etc.

Nous croyons que les affirmations, les renseignements techniques et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais elles sont données ici sans garantie de quelque sorte que ce soit, expresse ou tacite. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte humaine, matérielle ou financière qui résulterait directement ou indirectement de la lecture de ce document.